



RELEVÉ DE CONCLUSION :
3^e CONSEIL DE L'ED ALL Pays de la Loire n°648 du Lundi 06 mars 2023
(en visioconférence)
9h30-12h

Pour rappel, liste des documents joints à la convocation :

- Convocation/Odre du jour
- Calendrier formation ED-ALL
- Budget ED-ALL
- Modification n°1 RI
- Modification n°2 RI
- Couverture thèse ALL-LMU
- Tableau récapitulatif inscription ED-ALL PdL 2022-2023.

Emargement : voir liste en fin de relevé

Liste des questions diverses : Carole Auroy demande l'ajout d'une question, de la part d'Emmanuel Vernadakis, sur la possibilité ou non d'une HDR avec le label Recherche-Création.

I. Approbation du relevé de conclusion du conseil du 05 décembre 2022.

Les membres du conseil de l'ED ALL PdL approuvent à l'unanimité le relevé de conclusion du conseil du 05 décembre 2022.

Patricia Lojkin en profite pour préciser que la procédure est toujours en cours pour la VAP et la validation de l'inscription doctorale de Mme Bouchera AZOUZ auprès du Conseil du pôle doctoral de LMU.

II. 2. Présentation de la candidature de Sergio COTO-RIVEL pour le remplacement de Werner WOEGERBAUER comme directeur-adjoint de l'ED ALL PdL représentant Nantes Université

Patricia LOJKINE donne la parole à Sergio COTO-RIVEL afin qu'il puisse récapituler brièvement son parcours et présenter sa candidature aux membres du conseil. Récemment nommé Professeur des universités (2022) en littérature et civilisation de l'Amérique latine au Département d'Etudes Hispaniques de Nantes Université, enseignant à Nantes Université depuis 2011 (lecteur, ATER, puis MCF), il a été formé successivement au Costa Rica, en Espagne et en France (Bordeaux et Toulouse). Comme son prédécesseur, il est rattaché au CRINI et siège comme membre du Conseil du laboratoire depuis 2016. Sa recherche porte sur les littératures et les productions culturelles centre-américaines récentes ou contemporaines. Il participe à plusieurs réseaux de recherche, dont l'Institut des Amériques. Il a récemment inscrit trois thèses en doctorat (dont une en co-direction avec le LAMO en littérature comparée). Membre du Conseil de l'ED ALL PdL depuis sa récente création (septembre 2022), collaborant étroitement avec Werner Woegerbauer, il a à cœur de prolonger son action au sein du bureau de l'ED ALL PdL.

Le Collège doctoral a validé et approuvé la candidature de M. COTO-RIVEL, en concertation avec le bureau de l'ED ALL PdL. Un vote n'est pas requis de la part du Conseil de l'ED, mais la discussion est ouverte pour des questions ou des objections.

Les membres du Conseil s'estimant satisfaits, la candidature peut donc être officialisée par le Collège doctoral sans objection.

M. COTO-RIVEL prendra ses fonctions directement à la suite de M. Werner WOEGERBAUER, dont l'action et le dévouement sont de nouveau salués (un petit cadeau lui est parvenu de la part du bureau).

III. 3. Appel à candidature pour un membre du conseil nantais (CRINI ou L'AMO) Propositions à remonter à la direction de l'ED pour le 06/04 au plus tard

En remplacement de Sergio COTO-RIVEL, membre du CRINI, un siège est à pourvoir au sein du Conseil de l'ED. Patricia LOJKINE informe les membres du Conseil concernant les candidatures qu'elle a reçues à ce stade suite à l'appel à candidatures pour un nouveau membre au conseil de l'ED.

Laboratoire LAMO : 2 candidats (Nathalie GRANDE et Walter ZIDARIC)

Elle propose de retenir Nathalie GRANDE puisqu'en effet, Walter ZIDARIC fait déjà partie du conseil de l'ED en tant que membre élu.

Laboratoire CRINI : Pas de réponse, ni de candidat pour le moment, mais une candidature devrait nous parvenir avant la date limite.

Elisabeth Gaucher demande quelle est la procédure ensuite.

Réponse lui est faite que les candidats doivent envoyer une lettre de candidature officielle à la directrice de l'ED.

Elle rappelle aux membres du conseil qu'une réponse est souhaitée avant le 06 avril 2023.

Post-réunion : une lettre de candidature de Nathalie Grande, Professeure de littérature française du XVII^e siècle, rattachée au LAMO et membre du Conseil du laboratoire, est parvenue à Patricia Lojkine le lendemain du Conseil ; une lettre de candidature a également été réceptionnée de la part d'Emilie Walesack, Professeure en littérature britannique contemporaine depuis septembre 2021.

IV. Modification du RI (Transversall + liste sujet/doctorant.es) + proposition de modification du barème des équivalences

Modification du RI :

Patricia LOJKINE présente les 2 modifications qui seront amenées à être changées.

Les membres du conseil approuvent ces demandes de modifications.

Une nouvelle version du RI sera déposée sur le site de l'ED ALL (RI qui reste en attente de validation par le Collège doctoral).

Post-réunion : d'autres précisions ont dû être apportées par le bureau à notre règlement à la suite de la réunion, concernant

-les critères du label Recherche-Création (fiche mise en ligne sur notre site web)

-la dispense d'heures de formation doctorales (modification en attente de validation par le Collège doctoral) :

12. Plan individuel de formation et formations complémentaires

[...]

Dans le cas où le doctorant effectuerait une activité professionnelle - à temps plein ou à temps partiel - pendant la durée de la thèse, une dérogation pour dispense d'heures de formation (jusqu'à 50h pour un travail à temps plein) peut être accordée par l'ED, sur justificatifs. Cette demande est à formuler dans le dossier de candidature (inscription en 1^{re} année de doctorat), ou au moment de la réinscription annuelle lors de la rentrée en 2^e, 3^e et, exceptionnellement, 4^e année. La dispense est accordée par le directeur-adjoint de l'ED pour l'établissement d'inscription.

Tableau liste sujet/doctorant.es :

Une liste regroupant tous les doctorants et toutes les doctorantes de l'ED ALL des Pays de la Loire a été créée et mise à jour pour l'année universitaire 2022-2023.

Cette liste permettra de pouvoir identifier le nombre de doctorant.es inscrit.es à l'ED ALL ainsi que les sujets de thèses en cours et leurs directions de thèse.

Le Collège doctoral refuse cet affichage public, alors qu'il ne comporte aucune donnée confidentielle, mais ne fait que regrouper des données dispersées.

Le bureau de l'ED comme les membres du Conseil demandent instamment que cette publication soit effective, sur le modèle de la transparence affichée par l'ED ALL Bretagne.

Post réunion : après discussion avec Nathalie Prince, directrice du pôle doctoral LMU faisant valoir les arguments du Collège pour refuser cet affichage, Patricia Lojkine a envoyé le 14 mars 2023 un mail récapitulant les arguments avancés par le Conseil de l'ED à Aurélie Lardeux du Collège doctoral. Aucune réponse ne lui est parvenue au 3 avril 2023.

/Pour information, contenu du mail de Patricia Lojkine du 14 mars 2023 :

Chère Aurélie,

J'ai eu Nathalie (pôle doctoral LMU) au téléphone ce matin à propos du fichier Excel Noms doctorants/directeurs/sujets de thèses.

J'ai bien entendu les arguments du Collège, qui ne me convainquent en rien.

Nous insistons pour la mise en ligne du fichier sur notre site web:

1) il n'y a aucune info confidentielle dans ce document; ces mêmes infos sont disponibles, de manière éparpillée, sur les sites des labos, le site Theses(.)fr etc;

2) le Conseil s'est clairement prononcé pour un affichage sur le site, en faisant même modifier le RI en ce sens; ce qui est valable et légal pour l'ED ALL Bretagne serait illégal et problématique pour nous? C'est difficile à admettre;

3) l'HCRES a reproché à l'ED précédente un manque d'identité scientifique; c'est là, précisément, notre carte d'identité: la liste de nos « ouailles » et l'orientation de leurs travaux;

4) aucun travail supplémentaire n'est demandé aux gestionnaires: il suffit d'indiquer la date de publication de l'info, comme cela se fait sur tout site web (« dernière mise à jour: ...») et de procéder à une mise à jour annuelle;

5) ce document est indispensable pour l'organisation de nos formations car il nous faut tendre à la meilleure adéquation possible entre ce que nous proposons et ce qui intéresse les doctorants; le bureau, les membres du Conseil, les E-C des 4 labos, les intervenants invités etc doivent donc pouvoir se reporter à cette liste;

6) les sociétés savantes ont également besoin d'identifier les sujets choisis par les tout jeunes chercheurs dans leurs disciplines respectives pour l'organisation de congrès ou d'AAP etc.../

V. Aides à mobilités :

Anne Morvan, doctorante de Nantes Université, membre du Conseil, soulève un problème majeur : tout ou partie des doctorants nantais n'aurait pas reçu de la part de leur gestionnaire cet appel à mobilité qui s'étendait du 10 janvier au 28 février 2023 et a été envoyé le 12 décembre 2022. Elle informe n'avoir reçu aucune communication de cet appel à mobilité et s'en voit désolée car elle avait l'intention de déposer une demande. Il était trop tard quand elle l'a trouvé sur le site web. En effet, cet appel y a bien été déposé, dans la rubrique « Pendant », alors que les étudiants s'attendaient à la trouver dans les actualités sur la page d'accueil.

Patricia Lojkine pose la question de l'unification des listes de diffusion et de la coordination des gestionnaires.

Anne-Laure Fortin-Tournès demande à ce que, par sécurité, l'envoi soit doublé aux directeurs de thèses – mais pour l'instant, une liste de diffusion regroupant les directeurs de thèse n'est pas constituée.

Cette rupture d'égalité n'étant pas acceptable, il est décidé qu'un 3e appel à mobilité exceptionnel serait lancé cette année.

Il est procédé à l'examen des 3 demandes d'aides à la mobilité reçues par l'ED et expertisées, à chaque fois, par deux membres du Conseil.

À noter : certaines demandes proviennent de doctorants de 1^{re} année ; elles ne sont pas prioritaires, mais peuvent être accordées si les fonds le permettent ; en revanche, un doctorant ne peut soumettre qu'une demande par année universitaire (c'est pourquoi une demande, provenant d'une étudiante d'Angers, a été refusée d'emblée).

RABORD Nathan (Le Mans Université) : **400,00€**

PICHOT Louis (Nantes Université) : **400,00€**

LEROY Vincent (Nantes Université) : **200,00€**

Les doubles expertises sont favorables dans les trois cas.

Les membres du conseil approuvent à la majorité avec 3 abstentions ces demandes d'aide à la mobilité des doctorants.

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil qu'une 4e demande d'aide à la mobilité a été reçue (d'un doctorant nantais) le vendredi précédent le lundi du Conseil ; un délai d'au moins une semaine étant indispensable pour la réalisation des expertises, les dates limites de réponse doivent impérativement être respectées par les candidats. Cette demande « hors délai » n'a donc pas pu être intégrée et mise à l'ordre du jour.

Patricia LOJKINE ainsi que les membres du conseil prennent la décision d'offrir une « chance de rattrapage » en ouvrant un 3^e appel à mobilité à destination de tous les doctorants.

La période et les dates de cet appel seront décidées très prochainement, mais seraient certainement prévues pour la période fin Mars/Avril.

Une nouvelle communication sera transmise par Amélia BORÉ, gestionnaire de direction de l'ED ALL concernant cet appel à mobilité « exceptionnel ».

VI. Bilan formations (JSI + formations passées) :

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil des très bons retours concernant le contenu des formations proposées par l'ED ALL PdL.

-Malgré les perturbations des trains et l'absence de Karine Durin – représentée par Bénédicte Terrisse – la JSI de février sur l'Anachronisme s'est passée au mieux ; sur place, à la MSH Ange Guépin qui accueillait la manifestation, la salle était pleine, de nombreux étudiants de master ayant rejoint les doctorants nantais pour écouter la conférencière Judith Lyon-Caen et les communications des doctorants retenus ; à distance, de nombreux doctorants étaient connectés et pouvaient poser des questions. Une doctorante philosophe, rattachée au Prospéro, est venue communiquer dans le cadre de l'accord avec l'Université St Louis de Bruxelles.

-Un point doit être soulevé concernant la gestion de l'émargement. Comme les formations sont presque toutes en modalité hybride, celle-ci est assez contraignante pour la gestionnaire (liste d'émargement à générer à partir des inscriptions sur Amethis à la date limite) et pour les responsables de formations (vérification des présents dans la salle et captures d'écran à plusieurs moments de la séance pour relever les présences en distanciel), mais la routine se met en place.

Post réunion :

- Certains noms de responsables de formations n'apparaissant pas dans le menu déroulant Amethis, la gestionnaire est obligée d'inscrire, à défaut, le nom du directeur-adjoint concerné par le lieu de la formation ;
- Un couper-coller malencontreux, indiquant un mauvais lien visio, a notablement perturbé l'une des formations angevines ; la gestionnaire présente ses excuses ; la séance ayant été enregistrée, les doctorants inscrits qui n'avaient pas pu se connecter ont pu avoir accès à la captation et valider la formation.

Patricia Lojkine informe les membres du conseil qu'une JSI ALL Bretagne aura lieu au printemps sur La dynamique de l'écart (à Brest).

Il va falloir également faire remonter de futures propositions de formations pour 2023-2024 ; Anne-Laure Fortin-Tournès (3LAM), rejointe par Sergio Coto-Rivel (CRINI), propose d'organiser un cycle de lectures théoriques actuelles, sur le modèle de ce qui existait en 2021-2022 dans le cadre de l'ED ALL Bretagne-Loire. Le tableau des formations 2023-2024 doit être élaboré courant juin-juillet pour la rentrée 2023.

Elle annonce aux membres du conseil que, par rotation, c'est au tour du 3LAM (Le Mans ou Angers) d'organiser la future JSI 2024 ALL PdL ; des discussions sont en cours avec les directrices pour Le Mans, Delphine Letort et Sylvie Servoise, et la directrice-adjointe pour Angers, Anne-Rachel Hermetet) . La Journée devrait porter sur La Discontinuité, toujours en collaboration avec le Prospéro (Université St Louis de Bruxelles).

VII. Point budget :

Patricia LOJKINE présente la mise à jour du budget de l'ED ALL PdL aux membres du conseil depuis les dernières dépenses (JSI 2023 – 1 seul co-voiturage) + mise à jour des formations et du budget de fonctionnement à prévoir pour l'année 2023.

À noter :

- La formation éditoriale assurée par Carole AUROY aura lieu en début d'année civile 2024 (ce qui correspondra au nouveau budget alloué pour l'année civile 2024).
- Une ligne 3^e appel à mobilité est à intégrer.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le budget mis à jour.

VIII. Informations : nouveaux formulaires : « Rapport CSI ; Couvertures de thèse ; site thèse en PdL »

CAMPAGNE CSI ; Rapport CSI :

Patricia LOKINE informe les membres du conseil de la CAMPAGNE CSI 2023 qui ouvrira prochainement.

Les formulaires ont été élaborés au niveau du Collège doctoral, en collaboration avec les directions des différentes ED. Le formulaire ED ALL présente, pour la présentation de certains champs, des formulations approuvées par le bureau et présentées au Conseil de l'ED.

L'ED ALL ne prévoit pas d'annexe confidentielle, contrairement à d'autres ED (en sciences).

Parmi les documents élaborés par le Collège doctoral, figurent un guide du CSI et une fiche d'autoévaluation des liens d'intérêt pour un membre du CSI. Carole AUROY fait remarquer que ce document supplémentaire, extrêmement précis, risque d'apparaître comme décourageant pour les membres qui acceptent de rendre ce service de figurer dans un CSI.

Un webinaire sur la procédure CSI est également proposé par le Collège à tous les doctorants en mars.

Elle rappelle qu'à partir de cette année toutes les compositions CSI devront être faites et intégrées obligatoirement sur Amethis. L'un des deux membres de CSI devra être le « correspondant CSI ». Ce rôle ne prendra pas beaucoup de temps supplémentaire : le membre « correspondant CSI » devra déposer le compte-rendu du CSI (une fois l'entretien CSI passé) et émettre l'avis de réinscription (Favorable – Défavorable).

Les éléments de dates concernant la campagne CSI 2023 seront transmis très prochainement, également un calendrier-type sera transmis à tous les doctorants afin qu'ils puissent s'organiser et être dans les temps pour le dépôt de leur bilan, les retours CSI et réinscription.

Patricia LOJKINE rappelle que toutes informations utiles et pertinentes sont disponible et/ou publiées sur notre site web de l'ED à l'adresse suivante « PENDANT » Item « CSI » : <https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/>

Couverture de thèse :

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil que les nouvelles couvertures de thèses sont disponibles sur notre site de l'ED ALL « PENDANT » > item « SOUTENIR » : <https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/pendant>

Site Thèse en Pays de la Loire :

Patricia LOJKINE informe les membres du Conseil des avancées sur la mise en place d'un onglet réservé à l'ED ALL Pays de la Loire. Elle informe les membres du conseil que la campagne pourra bientôt ouvrir ainsi que la publication de sujet de thèse.

C'est le bon moment pour les directeurs-adjoints d'ED et les membres du Conseil de se rapprocher des étudiants de masters et évoquer la poursuite d'études.

Post-réunion : la procédure de recrutement, ainsi qu'un calendrier, ont été établis pour les contrats doctoraux « établissement » en réunion de bureau (17 mars 2023) et ont été améliorés après concertation avec les directions de pôles doctoraux et les directions des laboratoires. Le document devra figurer sur notre site web.

IX. Questions diverses :

Une question sur l'HDR label Recherche-Création est posée à Patricia LOJKINE, qui n'a pas d'information à ce sujet.

Carole AUROY pose la question des demandes de validation des formations hors catalogue.

Post réunion : ce point important, traité dans les semaines suivant le Conseil, en concertation avec le Collège doctoral, donne lieu à l'élaboration par la gestionnaire de l'ED ALL d'un tableau des équivalences et d'une mise au point sur la procédure déposée sur notre site web ; les doctorants en sont parallèlement informés par mail (3 avril 2023).

Le 4^e et dernier conseil de l'ED ALL Pays de la Loire de l'année universitaire 2022-2023 aura lieu le **Mardi 06 juin 2023** à Le Mans Université, en **présentiel**.

La séance est levée à 12h15.

Patricia LOJKINE



Directrice de l'École doctorale ALL PdL

CONSEIL de l'ED ALL Pays de la Loire
Lundi 06 mars 2023

3 MEMBRES DU BUREAU

Retour par mail

Présence visio

Patricia LOJKINE	LE MANS	ok	Présente
Carole AUROY	ANGERS	ok	Présente
Werner WÖGERBAUER	NANTES	Absent	Excusé

8 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS UNITES DE RECHERCHE

Emmanuel VERNADAKIS	ANGERS	Absent	Excusé – procuration à Carole AUROY
Blandine COLOT	ANGERS	Absente	Excusée
Anne-Laure FORTIN-TOURNES	LE MANS	Ok	Présente (jusqu'à 11h30)
Caroline JULLIOT	LE MANS	Absente	Excusé
Walter ZIDARIC	NANTES	Absent	Excusé
Elisabeth GAUCHER-REMOND	NANTES	ok	Présente
Sergio COTO-RIVEL	NANTES	ok	Présent
Pierre CARBONI	NANTES	ok	Présent

3 GESTIONNAIRES

Amélia BORÉ	LE MANS	ok	Présente
Élise GUILLET	ANGERS		Présente
Dongmei LACROIX	NANTES	ok	Présente

4 DOCTORANTS

Nathan RABORD	LE MANS	ok	Nathan RABORD
<i>Suppl.</i> Alaïs LE VILLAIN	ANGERS		Présent
Viviane KÖHLI (PILARD)	ANGERS		Léo ROY Présent
<i>Suppl.</i> Léo ROY	ANGERS		

Louis PICHOT <i>Suppl.</i> Michaël OLUSA	NANTES NANTES	-	Convocations mails non reçues
Anne MORVAN <i>Suppl.</i> Jonathan RIBOT	NANTES NANTES	ok	Anne MORVAN Présente

4 PERSONNALITÉS EXTÉRIEURS

Clara HÉRIN	LE MANS	ok	Présente
Nicolas DUFÉTEL	ANGERS	ok	Présent (jusqu'à 10h)
Isabelle YAMBA	MAYENNE		
Pascale VERDIER	ANGERS		

MEMBRE INVITÉ

Anne GOARZIN	RENNES	ok	Excusée
--------------	--------	----	---------